

# Résultats de l'évaluation climat du budget 2025

**Volets atténuation & adaptation**

Novembre 2024

# Sommaire du document

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

93 000 SAINT-DENIS  
LE DÉPARTEMENT  
SLO

Contexte

Périmètre & méthodologie

Résultats globaux

Résultats par politiques publiques

Résultats par pôles

Conclusion & recommandations



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



# Contexte

# Un budget vert répond à plusieurs objectifs

Un outil pour évaluer, et créer une dynamique interne d'appropriation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

seine saint denis  
LE DÉPARTEMENT  
SLO

Un outil pour « **évaluer la compatibilité des budgets nationaux ou locaux avec les objectifs environnementaux,** en particulier climatique » (OCDE)

## **Recenser l'impact** sur l'environnement des dépenses de la collectivité

- Comprendre quelles sont les **dépenses bénéfiques** pour le climat et celles avec un **effet négatif**
- Analyser les **marges de manœuvre** pour réorienter les dépenses selon un prisme climat et/ou environnemental

## **Evaluer la cohérence des dépenses** de la collectivité avec l'Accord de Paris et les autres objectifs environnementaux, et **piloter** l'alignement des processus budgétaires

## **Renforcer la lisibilité sur les budgets consacrés à l'environnement** **l'aide à la décision** en matière de verdissement des politiques, et suivre l'évolution d'exercice en exercice

## **Engager les services et créer des espaces de dialogue** autour d'enjeux environnementaux



L'intérêt de la démarche est d'engager une **discussion transverse**.

« **Les résultats sont moins importants que les discussions qu'ils génèrent** » - I4CE

# La Seine-Saint-Denis est un département pionnier

Un exercice itératif en amélioration constante

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

Un des premiers départements à se lancer dans la démarche du budget vert

## BP23

**Expérimentation du volet « atténuation »**  
de la méthodologie I4CE sur 11 directions (88% du budget)

**Formation des agents**  
et appropriation des grands enjeux de la budgétisation environnementale

Ajout du rapport « budget climat » au rapport développement durable

## BP24

**Approfondissement de lignes indéfinies**  
avec des directions pilotes

Mise à jour de la méthodologie I4CE et poursuite de la formation des agents

**Expérimentation du volet « adaptation »**  
(niveau 2) sur 6 directions pilotes

## BP25

**Poursuite de l'analyse atténuation** et extension aux 32 directions

Préparation de l'obligation réglementaire sur le CA 2024

**Poursuite de l'analyse adaptation** sur le niveau 3 et lien avec la stratégie de résilience du Département

Atténuation

Adaptation

ecoact

# La Seine-Saint-Denis est un département pionnier

Un exercice itératif en amélioration constante

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Budgets verts, 4 ans après : les résultats de l'enquête de l'I4CE (rapport du 12 octobre **2023**)

## Un outil qui se diffuse à tous niveaux

**100** collectivités **engagées** dans une démarche de budgétisation verte, depuis **2019**

Parmi lesquelles :

**11** **Régions**  
font ou projettent d'en faire

**12** **Départements**  
font ou projettent d'en faire

**52** **Communes et intercommunalités**  
+100 000 hab.

La Seine-Saint-Denis,  
un département pionnier

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

**7 Départements** font déjà un exercice de budgétisation verte

Le **Département de la Seine-Saint-Denis** a été l'un des **1ers départements français** à se lancer dans la démarche.

## Quels résultats ?

**36%** des collectivités où l'exercice devient **un outil d'aide à la décision**

- ✓ **Il institutionnalise des temps d'échanges** sur le sujet
- ✓ **Il donne du sens** aux métiers de la gestion financière
- ✓ C'est un **outil d'aide à la décision** lors de l'élaboration du budget
- ✓ Il facilite le reporting et **donne accès aux financements « verts »**

# L'évaluation environnementale du budget, une initiative récente, qui évolue, et devient obligatoire

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le  
 ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



**Début 2024**

**Intégration dans la Loi de finances 2024 de l'obligation pour toutes les collectivités de + de 3 500 habitants d'annexer à leur compte administratif ou compte financier une évaluation d'impact du budget (dépenses d'investissement) pour la transition écologique, à compter de l'exercice 2024**



**2019**  
 Rapport IGF-CGEDD, première méthodologie de Green budgeting sur 4 missions budgétaires de l'Etat



**2020**  
 Rapport Gouvernement sur la méthodologie Etat budget vert PLF 2021

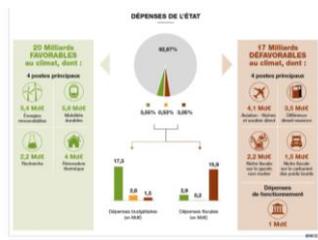


**2022**  
 Publication de la V2 par I4CE pour le volet atténuation, et du volet **Adaptation**

**2017**  
 Initiative OCDE Mexique – France « Paris Collaborative on Green Budgeting »



**2019**  
 Rapport I4CE évaluation climat du budget de l'Etat, première méthodologie budget complet Etat



**2020**  
 Rapport I4CE évaluation climat du budget des collectivités locales et premières collectivités, volet **Atténuation** (Lille, MEL, MES, Paris, Grand Lyon)



La « porte d'entrée sur l'exercice » (I4CE)

**2023**  
 Publication du volet **Biodiversité**, avec la CDC, et REX de collectivité engagées dans la démarche



# Les politiques d'atténuation restent à renforcer en France

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
Reçu en préfecture le 23/12/2024  
Publié le  
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

Des efforts  
qui produisent  
des effets...

mais **encore**  
**insuffisants.**

	ALIGNEMENT OBJECTIF PROVISOIRE 2030	ALIGNEMENT NEUTRALITÉ CARBONE 2050
TRANSPORTS	 Incertain	 Incertain
AGRICULTURE	 Cohérent	 Insuffisant
INDUSTRIE	 Cohérent	 Incertain
BÂTIMENT	 Cohérent	 Insuffisant
ÉNERGIE	 Cohérent	 Possible

	ALIGNEMENT OBJECTIF PROVISOIRE 2030	ALIGNEMENT NEUTRALITÉ CARBONE 2050
FORÊT, BOIS ET USAGE DES TERRES	 Incertain	 Insuffisant
ÉMISSIONS NON CIBLÉES	 Insuffisant	 Insuffisant
ÉMISSIONS NETTES	 Possible	 Insuffisant

# Les investissements climat des collectivités augmentent

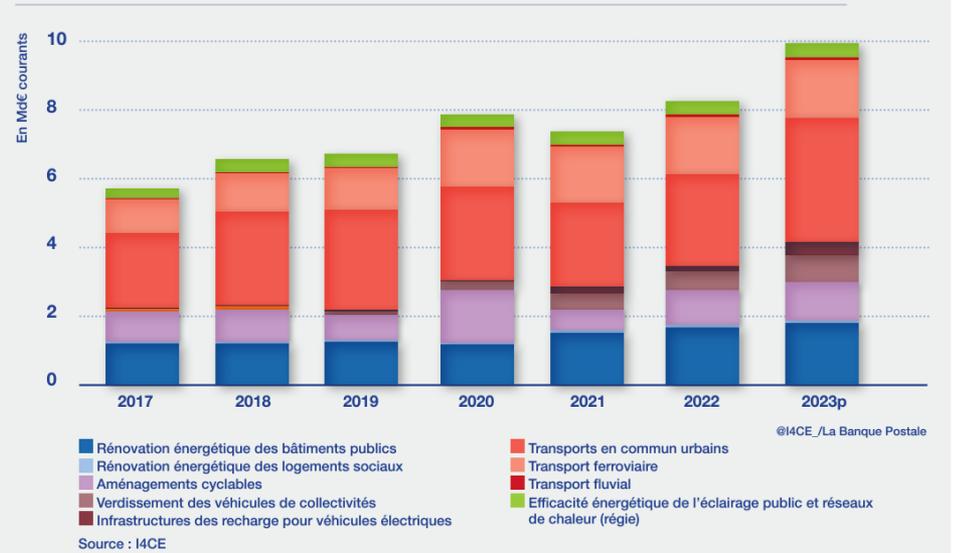
Au vu de leur **poids dans l'investissement public** et de leurs **compétences dans des secteurs clés** de la transition écologique, les collectivités locales, jouent **un rôle majeur pour atteindre les objectifs climat**.

En 2023, les investissements des collectivités en faveur du climat ont atteint **10 Md€ contre un peu moins de 6 Md€ en 2017**.

Entre 2022 et 2023 les investissements de collectivités en faveur du climat **ont augmenté de 21%**.

Périmètre d'analyse : secteurs du bâtiment, des transports et de l'énergie.

**FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS EN FAVEUR DU CLIMAT, PAR SECTEUR**



# Le besoin d'investissement reste fort dans les années à venir

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



**+11 Md€**

**d'investissements supplémentaires chaque année** soit plus qu'un doublement par rapport à 2022 (+130 %).

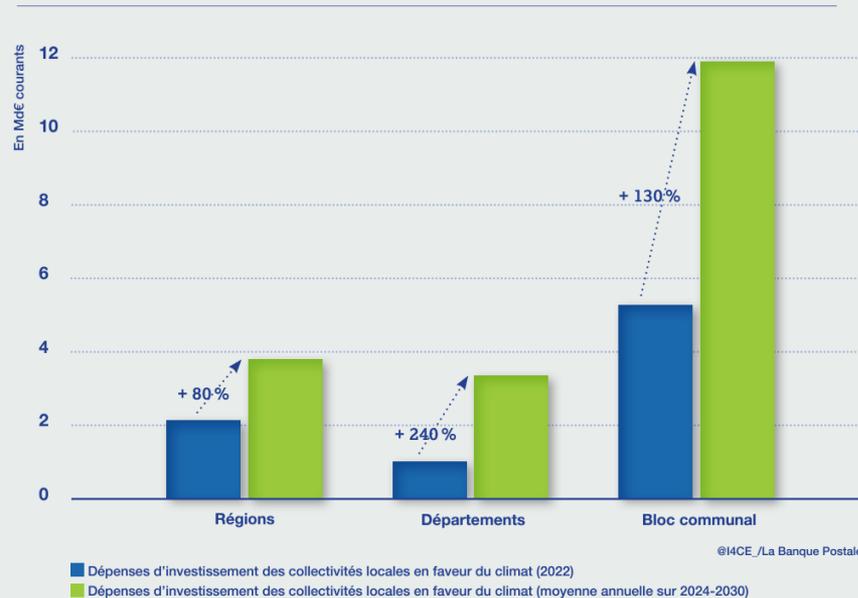
**Près de la moitié des besoins d'investissement** concernent le renouvellement, la modernisation et le développement des **infrastructures de report modal**.

**L'autre moitié** des besoins d'investissement concerne la **décarbonation du patrimoine, des bâtiments et des équipements des collectivités locales**.

Les investissements annuels des départements doivent **augmenter de près de 240%** par rapport à 2022.

Périmètre d'analyse : secteurs du bâtiment, des transports et de l'énergie.

**FIGURE 9 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN FAVEUR DU CLIMAT PAR ÉCHELON DE COLLECTIVITÉS, MOYENNE ANNUELLE**



# L'adaptation progresse en France, mais reste à renforcer

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

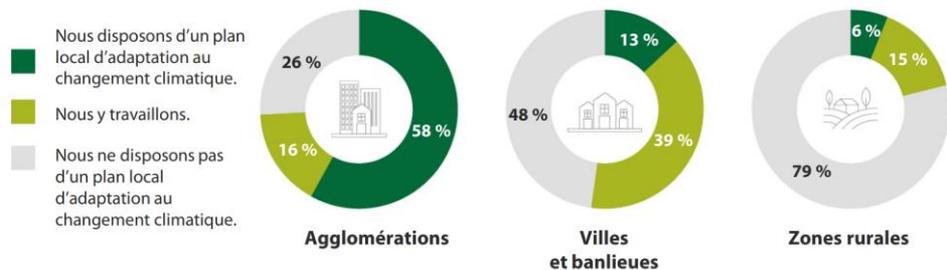
Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Des efforts qui avancent  
petit à petit...

De manière inégale  
selon les typologies  
de territoire.



**Agglomérations:** zones à forte densité de population – **Villes et banlieues:** zones à densité intermédiaire – **Zones rurales:** zones à faible densité de population

# Le PNACC-3 entre en consultation et contient 51 mesures

## Pour adapter la France aux impacts du changement climatique

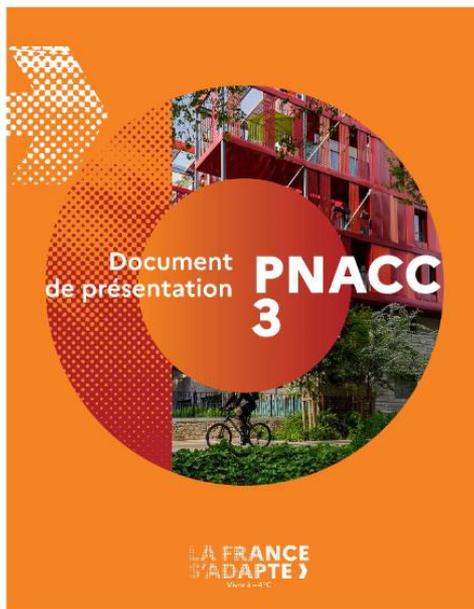
Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

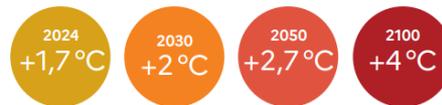
Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Préparer la France à +4°C



### 51 mesures structurées autour de cinq axes :

1. Protéger la population
2. Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels
3. Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à + 4°C
4. Protéger notre patrimoine naturel et culturel
5. Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

# Les efforts de financement restent insuffisants en Europe

## Le PNACC n'apporte pour l'instant pas de financements adaptés

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
Reçu en préfecture le 23/12/2024  
Publié le  
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Au total, plus de la moitié des projets audités abordent efficacement les risques climatiques, mais **40 % des projets d'adaptation ont eu peu d'impact ou un impact nul.**

### SOUS-ESTIMATIONS OU OMISSIONS DE COÛT

Tous les États membres de l'échantillon avaient soit sous-estimé le coût des mesures d'adaptation dans leurs stratégies ou plans, soit en avaient fait totalement abstraction.

# L'année 2024 devient la première évaluation obligatoire

L'obligation de publication d'un budget vert va se déployer progressivement

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



L'article 191 de la loi de finances pour 2024 rend obligatoire **pour les collectivités de plus de 3 500 habitants la publication d'une annexe "Impact du budget pour la transition écologique" au compte administratif ou au compte financier 2024. Elle devra présenter les dépenses d'investissement contribuant positivement ou négativement aux 6 objectifs de la taxonomie européenne.**



Les collectivités déjà engagées, comme le Département de la Seine-Saint-Denis, seront ainsi mieux préparées pour remplir cette obligation et en tirer des éléments d'aide à la décision pour les politiques publiques.

Le décret du 16 juillet 2024 précise le périmètre de cette obligation notamment :

- La liste des investissements « à enjeux » obligatoires dès l'exercice 2024 (tous les investissements le seront en 2025 *hors remboursement des annuités d'emprunt n'étant pas des remboursements de dette liés à des marchés de partenariat*)
- Les objectifs de la taxonomie à prendre en compte pour l'évaluation environnementale d'ici à 2027 (*voir synthèse sur la page suivante*). Le décret conditionne l'extension de l'obligation aux autres axes environnementaux *uniquement sous réserve de la mise à disposition de méthodologies correspondantes*, celles-ci n'existant pour les collectivités que pour l'atténuation, l'adaptation et la biodiversité.

# L'année 2024 devient la première évaluation obligatoire

L'obligation de publication d'un budget vert va se déployer progressivement

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



6 objectifs taxonomie européenne

**1** Atténuation  
du changement climatique



2024

**3** Utilisation durable et protection  
des ressources aquatiques et marines



2027

**5** Prévention et contrôle  
de la pollution



2027

**2** Adaptation  
au changement climatique



2027

**4** Transition  
vers une économie circulaire



2027

**6** Protection et restauration  
de la biodiversité et des écosystèmes



2025



Méthodologie collectivités disponible



Méthodologie collectivités non encore publiée

# Le travail du BP25 couvre les enjeux climat

De nouveaux axes de travail seront à intégrer pour couvrir tous les enjeux enviro

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

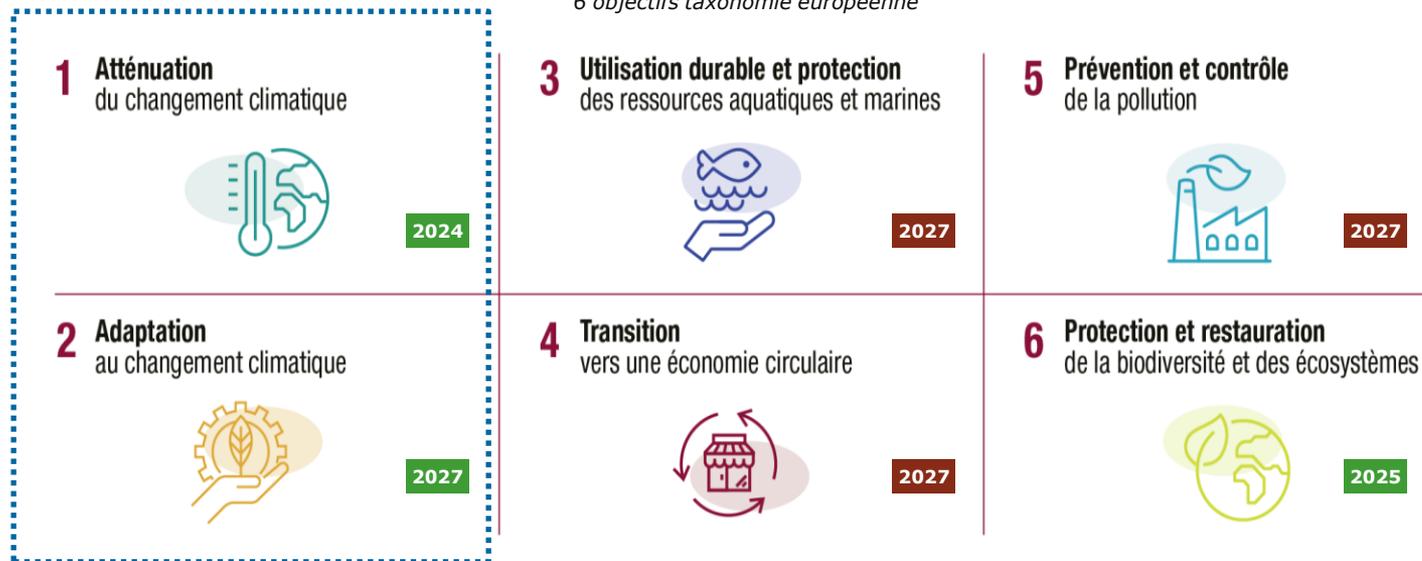
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

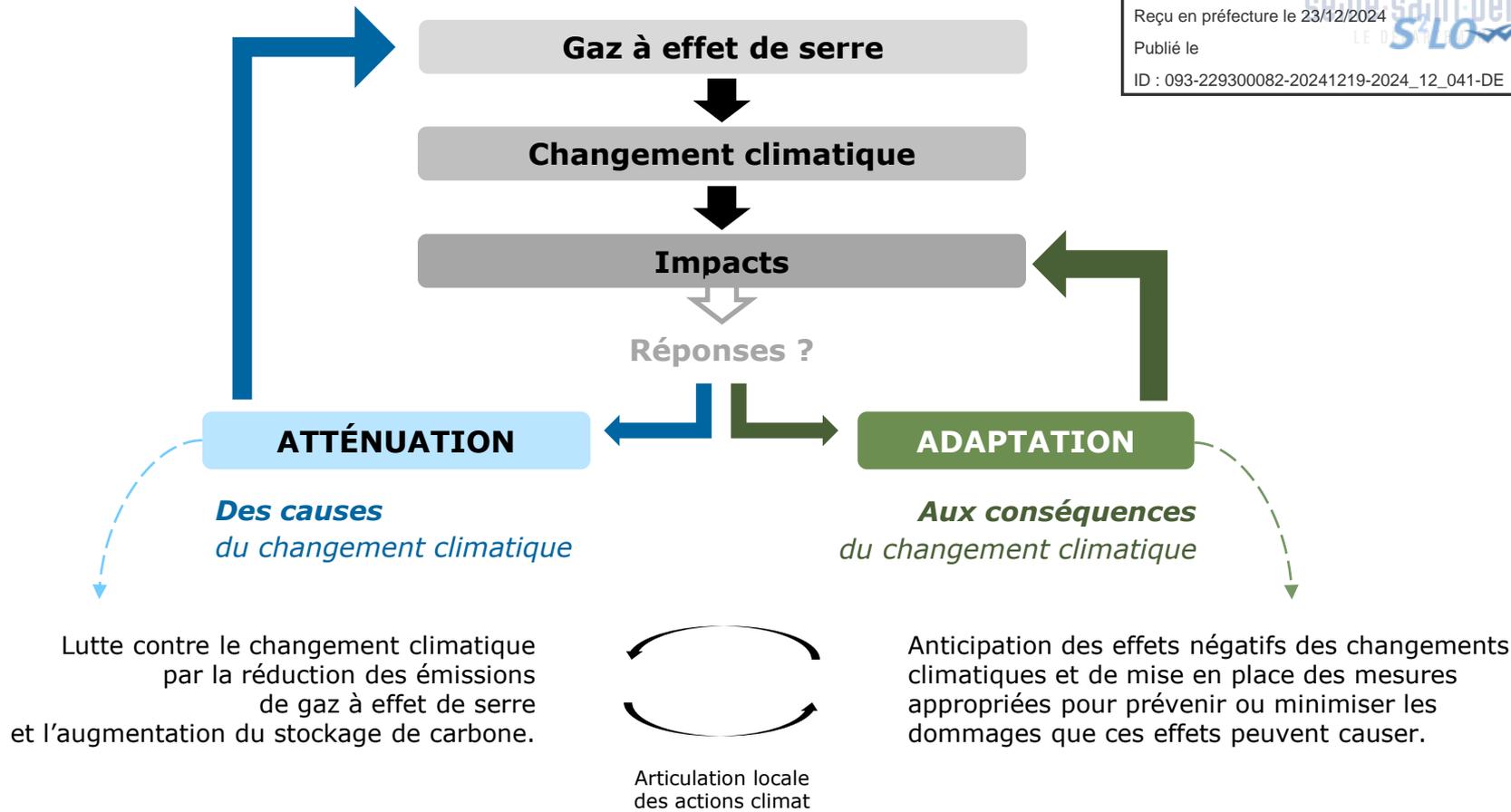


Périmètre de l'analyse sur le BP25



 Méthodologie collectivités disponible

 Méthodologie collectivités non encore publiée



# Le travail sur l'adaptation repose sur deux piliers

**Risque**



**Exposition**

Exposition actuelle et future à des aléas externes comme des **vagues de chaleur** ou des inondations qui seront plus ou moins graves en fonction de la trajectoire d'émission



**Vulnérabilité**

Propension ou **prédisposition à subir des dommages**. Sensibilité à des facteurs internes.



## a « A chaque canicule, on vit un confinement bis » : à Aubervilliers, le calvaire de la chaleur

Nous ne sommes pas tous égaux face au dérèglement climatique. Dans cette commune de Seine-Saint-Denis, où la population est déjà minée par les difficultés sociales, les canicules constituent une épreuve de plus.

Par Sébastien Billard - publié le 03 août 2022 à 07h00

Temps de lecture 6 min

Peu importe le tumulte de la circulation, les effluves des gaz d'échappement et la lumière blafarde des lampadaires. Quand la canicule a frappé la France, mi-Juillet, Yviane et son compagnon n'ont pas hésité longtemps. Un soir, au pic de la vague de chaleur, le couple a délaissé son appartement d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) pour se réfugier à 1,5 kilomètre de là, dans les Jardins ouvriers de la ville.

Tous deux ont passé la nuit sur la petite parcelle qu'ils cultivent d'ordinaire, sur un mince matelas de camping, profitant l'inconfort des lieux à la fraîcheur de leur immeuble de béton. « L'écart de température entre mon salon et les jardins était de 10° », raconte cette chercheuse sans emploi de 37 ans, dont l'immeuble a pourtant été coupé il y a dix ans seulement.

**Jours avec une T° > à 25°C**

2023 2050



45 d



70 d

+25 d

**Jours de canicule**



7 d



10 d

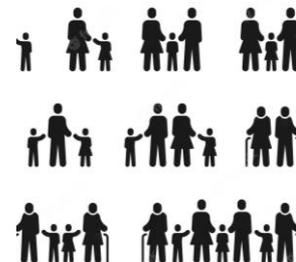
+3 d

Scénario SSP5 - 8.5

**Des habitants qui souffrent de la canicule**

**Un territoire exposé à des canicules de plus en plus fréquentes**

**Des populations vulnérables**



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



# Méthodologie utilisée

## BP25 – Budget Climat

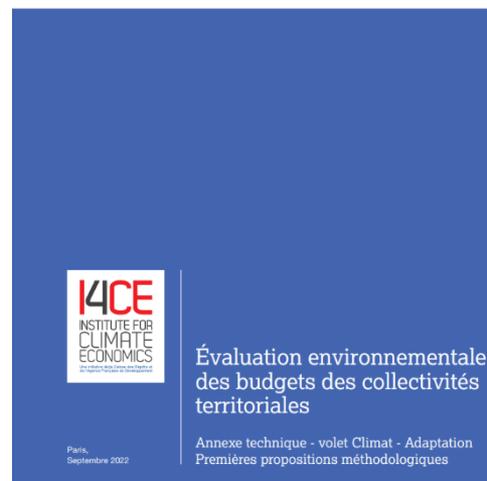
# La méthodologie I4CE est la méthodologie de référence en France, pour l'évaluation climatique des budgets de collectivités

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
Reçu en préfecture le 23/12/2024  
Publié le  
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

La méthode a été **développée en co-construction** avec des communes, des intercommunalités et des conseils régionaux **et s'appuie sur des cadres de référence basés sur la littérature scientifique.**



Auteurs : Marion Félet | Antoine Gaze | Morgane Nicol | Quentin Penier | Louis Stoeckmeier | Vivian Depoues



Auteurs : Marion Félet | Morgane Nicol | Quentin Penier | Louis Stoeckmeier | Vivian Depoues

**L'outil ne permet pas de comparer les collectivités** entre elles

**et repose sur une vision uniquement budgétaire.**

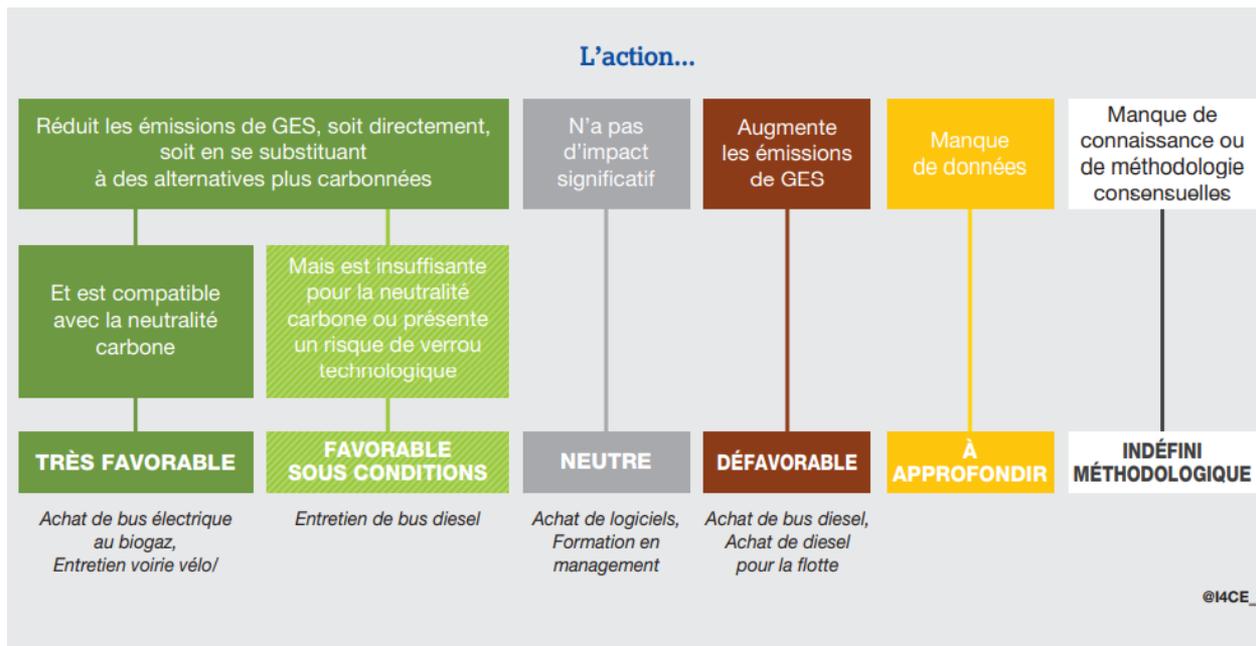


# La méthode Atténuation vérifie l'impact de la dépense sur les objectifs de neutralité carbone de la France

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le  
 ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



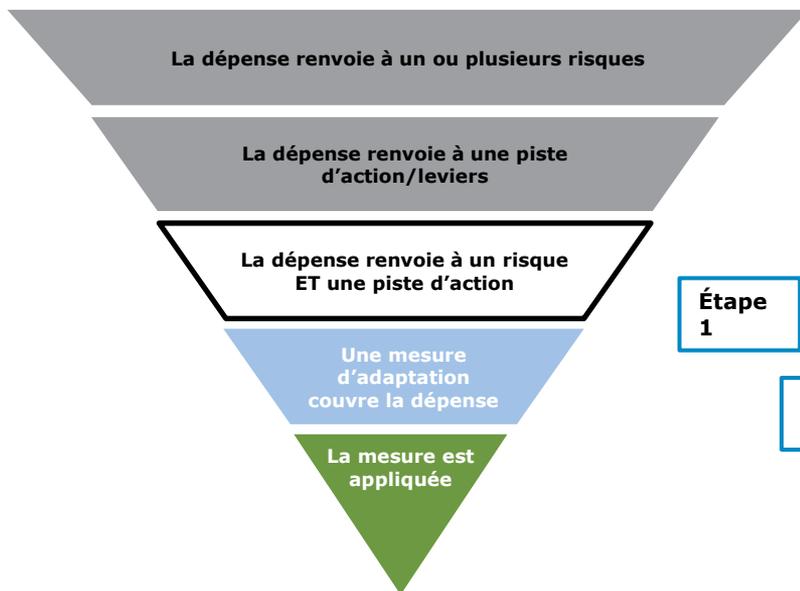
Principes de classification pour le volet « atténuation »



# La méthode Adaptation vérifie le degré de prise en compte des enjeux liés aux risques climatiques dans la dépense

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
Reçu en préfecture le 23/12/2024  
Publié le  
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

## Un fonctionnement en cascade



### Étape de préanalyse

Identifier les lignes potentiellement structurantes

↓  
Identification des **aléas** qui concernent les différents projets financés

### Étape 1

Identifier les lignes *couvertes par au moins une mesure d'adaptation* pour chaque aléa qui la concerne

### Étape 2

Identifier au sein des lignes couvertes par des mesures d'adaptation, lesquelles sont *effectivement mises en œuvre*

### Étape 3

Identifier au sein des lignes couvertes par des mesures d'adaptation, lesquelles intègrent une **trajectoire de réchauffement climatique**

↖  
Ajouté pour compléter l'analyse

# La trajectoire de réchauffement climatique est un concept à intégrer pour se conformer au PNACC3

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

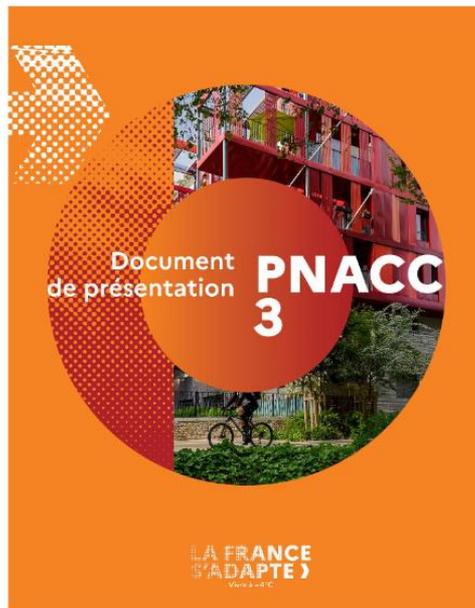
Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT  
S'LO

TRACC = La trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique

 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Mesure n°23 du PNACC3 :

## **Intégrer progressivement la trajectoire de réchauffement de référence dans tous les documents de planification publique**

La TRACC est un scénario de référence qui intègre les politiques actuelles des Etats pour réduire les émissions de GES ainsi que les engagements supplémentaires pris lors des COPs.

Dans ce scénario, le réchauffement mondial se poursuit et atteint + 3 °C en 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle, soit environ **+ 4 °C en moyenne sur la France hexagonale.**

**Cette trajectoire constitue ainsi la référence de la France pour mesurer le niveau d'efficacité des mesures d'adaptation.**

# Atténuation et adaptation

Deux volets complémentaires d'une évaluation environnementale des budgets

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
Reçu en préfecture le 23/12/2024  
Publié le  
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

**Le volet adaptation vient ainsi questionner le degré de prise en compte de l'adaptation** dans les processus de la collectivité – via une revue de ses politiques – quand **le volet atténuation vient s'intéresser à la compatibilité des dépenses avec la neutralité carbone**, soit leurs impacts en termes d'émissions de GES.

=

- Approche **par étape**
- Développée par l'**I4CE**
- Exclusion des dépenses **hors périmètre**
- Identification des lignes à enjeu(x) et **neutres**
- Présentation des résultats **par catégorie**

≠

Atténuation

- Une analyse des résultats
- Identification des dépenses **neutres**
- Identification des dépenses **favorables**
- Identification des dépenses **défavorables**

Adaptation

- Une analyse des processus
- Identification des dépenses **potentiellement structurantes**
- Identification des dépenses **couvertes** et **non couvertes** par des mesures
- Identification des dépenses **adaptées** et **non adaptées**

# Atténuation et adaptation

Deux volets complémentaires d'une évaluation environnementale des budgets

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



## INFORMATIONS SUR LA LIGNE

## ADAPTATION

## ATTÉNUATION

## MESURES/POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIÉES



6 millions d'euros

Opération de rénovation d'un collège

Investissements

Rénovation thermique avec isolation thermique sous contrôle d'un BET thermique + Cours Oasis

**Dépense adaptée aux vagues de chaleur** car couvertes par des mesures d'isolation pour confort d'été et de végétalisation via cours Oasis

**Dépense adaptée aux inondations** via une conception intégrant les relevés pluviométriques et des bassins de rétention

**Dépense classée comme favorable** car les rénovations permettent un **saut de classe énergétique** du DPE et des réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

- ✓ Plan Eco Collège de rénovation et résilience des établissements
- ✓ Etude du Cerema sur les vulnérabilités des bâtis du département à horizon 2050 et 2080.



1 million d'euros

Opération d'aménagement des voiries

Investissements

Végétalisation (arbres + strates basses) avec des essences compatibles avec une trajectoire de réchauffement climatique, revêtement poreux, désimperméabilisation etc.

**Dépense adaptée aux vagues de chaleur** car couvertes par des mesures de végétalisation avec des essences adaptées

**Dépense adaptée aux inondations** via une désimperméabilisation des sols

**Dépense classée comme favorable** car l'investissement dans des zones arborées est considéré comme favorable par la méthodologie de l'I4CE

- ✓ Plan Canopée

# La méthode Adaptation a été appliquée sur 3 aléas climatiques

## Vague de chaleur

Désigne un épisode d'une durée longue (en jours) avec des températures moyennes anormalement élevées pour la saison.

- Sur la santé : maux de tête, difficultés respiratoires, nausées, crampes musculaires,...
- Sur les infrastructures & les réseaux : dysfonctionnement voir arrêt des équipements et/ou des activités, détérioration des structures/enveloppes
- Sur la biodiversité : assèchement des plantes, des sols & augmentation de la vulnérabilité à d'autres aléas climatiques

## Inondation

Débordement ou accumulation d'eau, rapide ou lente, de zones qui, en temps normal, ne sont pas submergées. Le phénomène peut être provoqué par des pluies d'une intensité inhabituelle, de la mer ou des eaux souterraines.

- Débit rapide (crue rapide) associé au transport d'éléments solides (débris) entraînant des dommages sur les infrastructures aux alentours.
- Infiltration plus ou moins importante, allant de traces d'humidité à des hauteurs d'eau conséquentes, et provoquant la fissuration des structures enterrées

## Retrait gonflement des argiles

Changement de volume et de consistance d'un sol argileux suite à la modification de sa teneur en eau: desséché il se rétracte, humide il gonfle. Ces variations suffisent à endommager les structures qui reposent dessus.

- Dégradation des réseaux (rupture de canalisations enterrées pouvant entraîner des fuites d'eau), des façades (fissure, dislocation du revêtement...), des structures (décollements d'éléments jointifs, rupture d'éléments), des voiries
- Surcoûts élevés pour les usagers et collectivités : réparation, prévention, assurances, indemnités etc.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

seine saint denis

LA DÉPARTEMENT



**Vers un Département résilient**  
Rapport sur la situation en matière de développement durable 2022

### Le diagnostic des vulnérabilités territoriales en Seine-Saint-Denis

Le Département a accueilli fin 2022 un projet collectif de l'Institut National des Etudes Territoriales pour l'identification des orientations prioritaires pour une démarche de résilience territoriale en Seine-Saint-Denis. Ce travail de recherche et d'enquête s'accompagne de la stabilisation d'une méthode, avec les services départementaux, pour élaborer le premier diagnostic de vulnérabilités territoriales en

Département. Il s'agit par cet exercice de définir

les axes prioritaires pour répondre aux besoins

fondamentaux de la population séquan-

dyonnoise en situation de crises successives,

eux-même définis par le prisme des aléas

climatiques les plus pregnants sur le territoire

(canicules, sécheresses, inondations, retrait-

gonflement des argiles...).

L'enjeu est bien d'activer les leviers disponibles pour répondre

aux conséquences sociales des bouleversements

climatiques actuels. Les premières conclusions de

ce travail sont présentées

ci-dessous.

Le travail est complé-

ment

lancé par le Départe-

ment

notamment en partenari-

at

avec des acteurs

du territoire

et de la Région

de Paris

en 2021, en partenariat avec

la Région et l'Institut Paris

Région de Paris

visent à étayer le postulat

de

# Le périmètre de travail a été étendu par rapport au BP24 et intègre désormais l'ensemble des directions

## Volet Atténuation

Périmètre de l'analyse BP24

DA
DEF
DBL
DEJ
DCPSL
DPAS
DVD
DNPB
DRH
DTCM
DEIAT
DEI
DEA

**13**

directions analysées



**32**

directions intégrées

Périmètre de l'analyse BP25

Périmètre obligatoire	Périmètre optionnel
<b>DIRFI</b>	<b>DAJIA</b>
<b>DA</b>	<b>DMTA</b>
<b>DTCM</b>	<b>DIT</b>
<b>DEF ASE</b>	<b>MDPH</b>
<b>DVD</b>	<b>DEF Crèches</b>
<b>DRH</b>	<b>DTER</b>
<b>DIEESS</b>	<b>DIRCOM</b>
<b>DJOP</b>	<b>DG</b>
<b>DEA</b>	<b>DDEC</b>
<b>DEF PMI</b>	<b>MEDI</b>
<b>DCPSL</b>	<b>DCAP</b>
<b>DPAS</b>	<b>MPCR</b>
<b>DBL</b>	<b>DSA</b>
<b>DNPB</b>	<b>DEI</b>
<b>DINSI</b>	<b>DJVA</b>
<b>DE</b>	<b>IG</b>

Un seuil d'analyse à 100 000 € a été appliqué sur les directions obligatoires lors des classifications, mais toutes les lignes sont intégrées dans les résultats présentés

Lorsque les classifications des directions optionnelles n'ont pas pu être réalisées, elles ont été intégrées en « à approfondir »

# 6 directions ont été analysées sur le volet Adaptation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



## Volet Adaptation

L'analyse a été reconduite sur les 6 directions pilotes identifiées lors du dernier exercice, car présentant les plus forts enjeux d'un point de vue de l'adaptation au changement climatique

<b>DE</b>	<b>DBL</b>
<b>DVD</b>	<b>DA</b>
<b>DEA</b>	<b>DNPB</b>

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



# Résultats globaux

## BP25 – Budget Climat

# Résultats BP 25 – Vue globale

Volet atténuation : résultat global

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

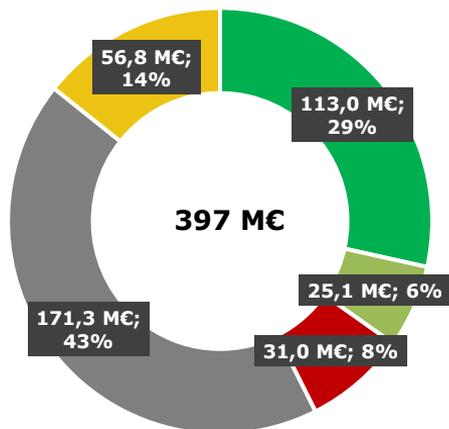
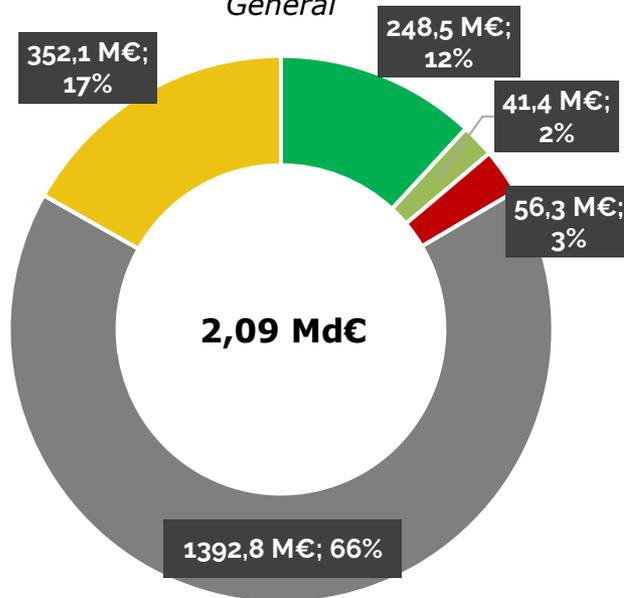
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

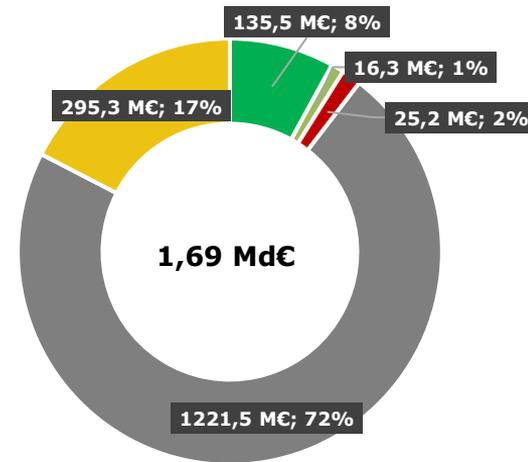
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



## Résultats BP 25 Général



Investissement



Fonctionnement

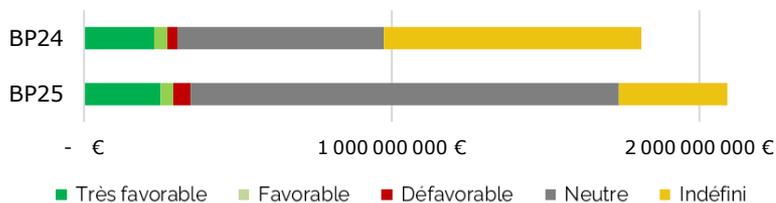
■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

# Résultats BP 25 – Vue globale

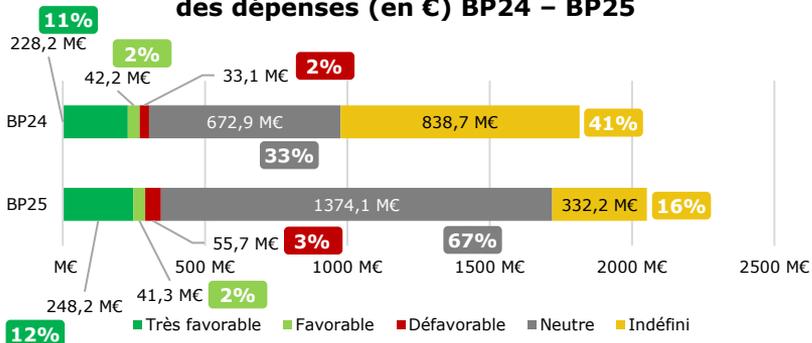
## Volet atténuation : comparaison avec le BP 24

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le  
 ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

### Evolution des classifications BP24/BP25



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



L'écart de montant entre le BP24 et le BP25 s'explique par l'intégration au périmètre d'analyse de toutes les directions sur BP25 (+ 20 directions par rapport au BP24).

La majorité des dépenses du Département sont classifiées en **neutre**, car sans enjeux climat significatifs (principalement des dépenses sociales). Leur montant et leur part (+29,6 %) augmentent grâce au travail d'approfondissement sur des lignes indéfinies du BP24 et l'intégration de nouvelles directions à l'analyse.

Les dépenses en **très favorable** augmentent en absolu (+ 20 M€) grâce à la hausse des **investissements dans le développement d'infrastructures de transports en commun et de mobilités douces**, en particulier le tramway (ligne T1) (+ 5,7M€). Le montant des dépenses en **favorable** évolue légèrement à la baisse entre les deux exercices (-0,7 M€).

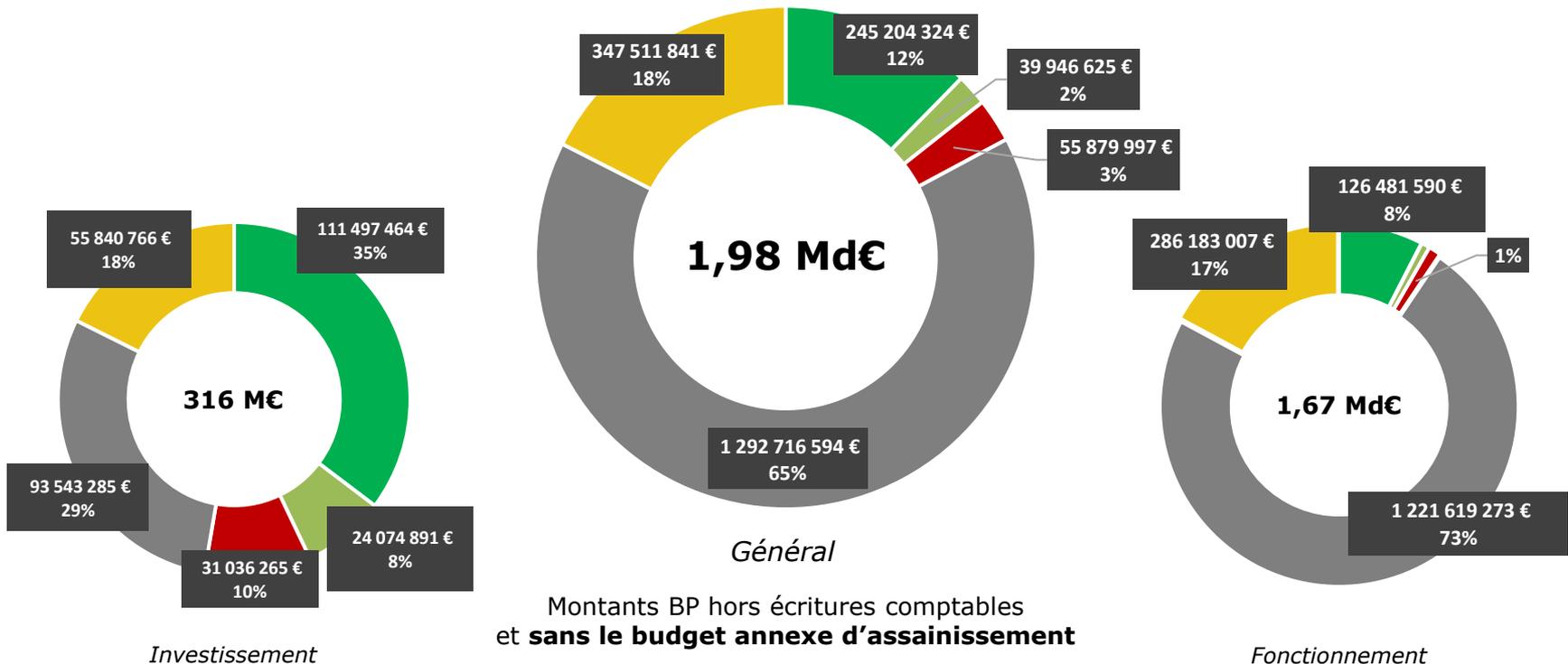
La part de dépenses en **défavorable** augmente en absolu (+ 23 M€), et en relatif (+0,9%). Cela s'explique principalement par : 1) l'augmentation des dépenses totales liées à des travaux de **construction ou reconstruction impliquant de l'artificialisation des sols** (collèges Lavoisier Pantin, La Courneuve, Pierre Semard) (+14 M€) ; 2) **l'achat de matériel informatique** en l'absence de stratégie numérique responsable formalisée répondant aux critères de la méthodologie I4CE. Cette augmentation des dépenses en **défavorable** fait suite au travail d'approfondissement réalisé sur plusieurs lignes anciennement **indéfini**, notamment auprès de la DEF ASE suite à une analyse par échantillonnage de subventions à des partenaires (+3,8 M€).

Les dépenses classées en **indéfini** ont été fortement réduites grâce au travail d'approfondissement réalisé par les directions (-29,6%). Parmi les lignes restantes, on retrouve principalement : 1) des lignes des nouvelles directions prises en compte ; 2) des subventions pour des structures donc le fonctionnement/l'activité n'a pas été suffisamment précisé lors des classifications par manque d'informations disponibles.

# Résultats BP 25 – Vue globale

Volet atténuation : résultat global sans le budget annexe d'assainissement

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le  
 ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

# Résultats BP 25 – Vue globale

Volet adaptation : résultats consolidés sur les 5 directions analysées

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



**Risque**

*Aléas considérés*

**=**

**Exposition**

*Estimation de l'exposition*

**×**

**Vulnérabilité**

*Prise en compte du besoin d'adaptation*

**Vague de chaleur**

**79%**

*Des dépenses DEJ, DBL, DA, DEA, DNPB et DVD sont identifiées comme exposées par les directions*

**91%**  
**18%**

*Des dépenses exposées sont couvertes par une mesure*  
*Des mesures intègrent une trajectoire de réchauffement climatique*

**Retrait gonflement des argiles**

**12%**

*Des dépenses DEJ, DBL, DA, DEA, DNPB et DVD sont identifiées comme exposées par les directions*

**80%**  
**6%**

*Des dépenses exposées sont couvertes par une mesure*  
*Des mesures intègrent une trajectoire de réchauffement climatique*

**Inondations**

**17%**

*Des dépenses DEJ, DBL, DA, DEA et DNPB sont identifiées comme exposées par les directions*

**84%**  
**72%**

*Des dépenses exposées sont couvertes par une mesure*  
*Des mesures intègrent une trajectoire de réchauffement climatique*

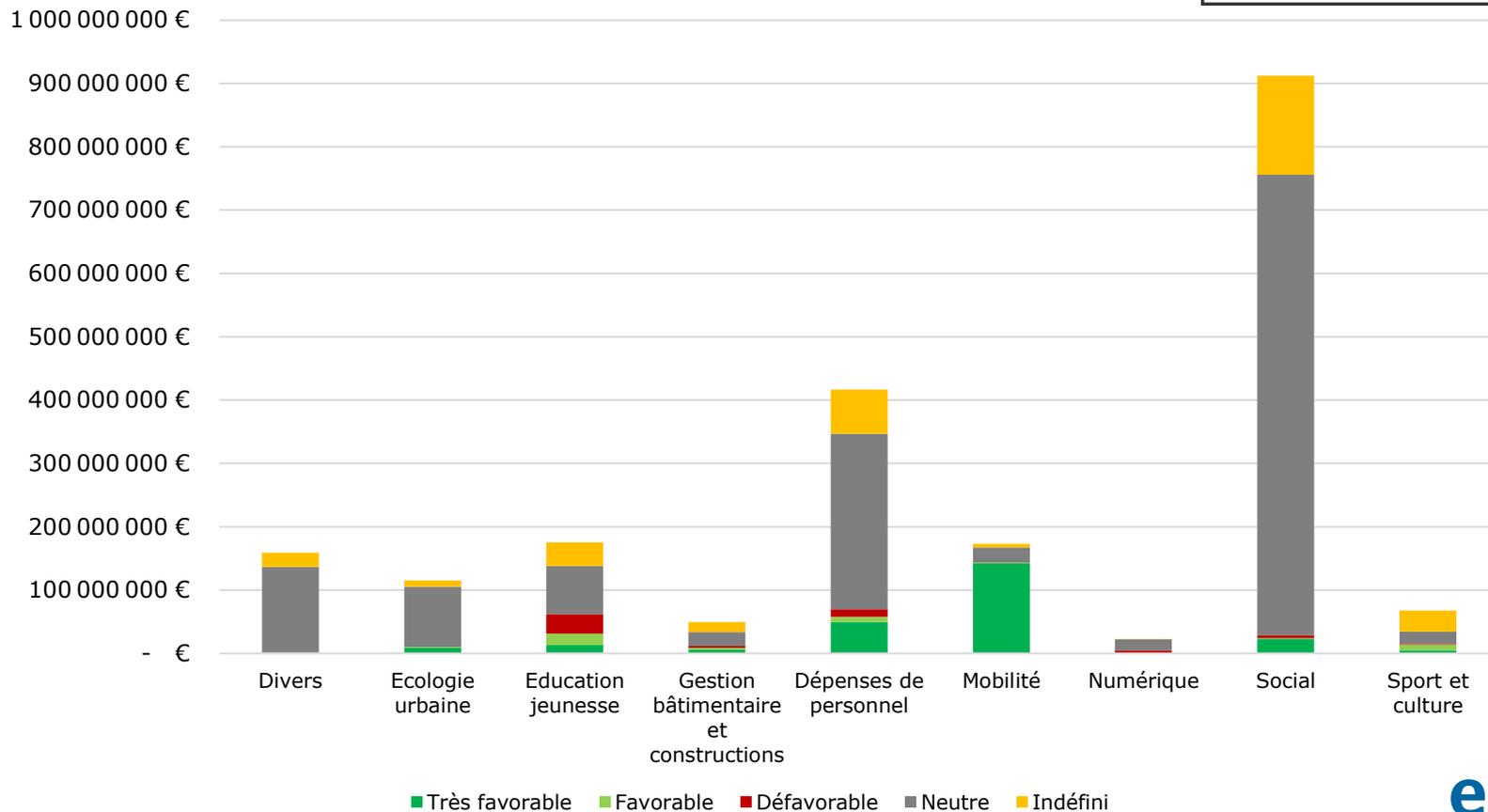
# Résultats BP 25 – Vue globale par politiques publiques

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



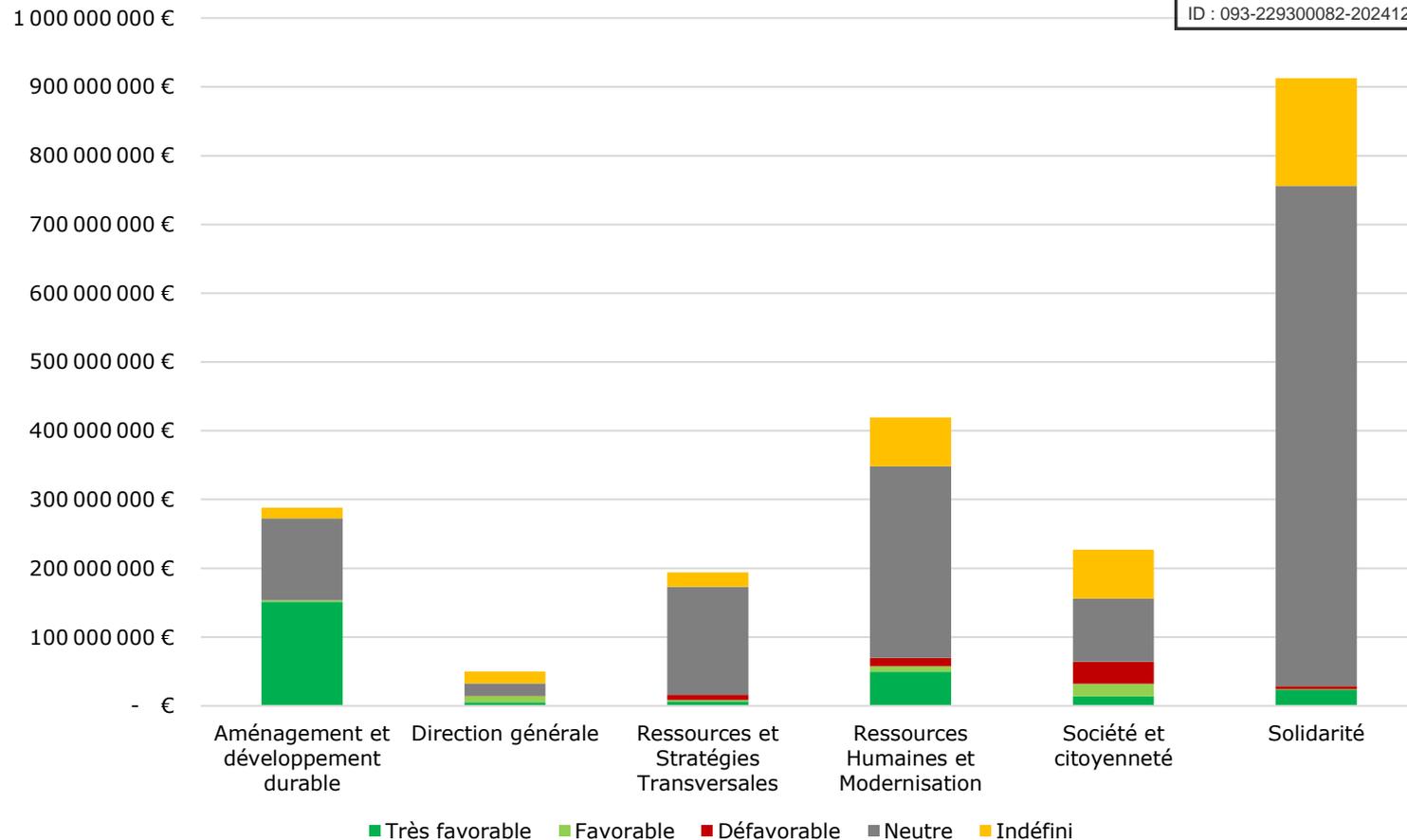
# Résultats BP 25 – Vue globale par pôles

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



# Résultats par politiques publiques

Seuls les résultats de l'axe Atténuation sont présents ici,  
les résultats de l'axe Adaptation sont détaillées dans les fiches des directions concernées

# SOCIAL

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

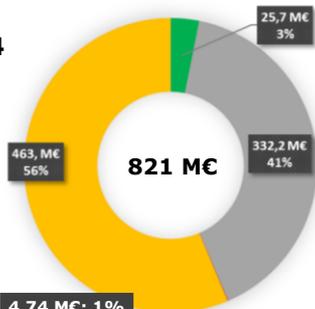
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

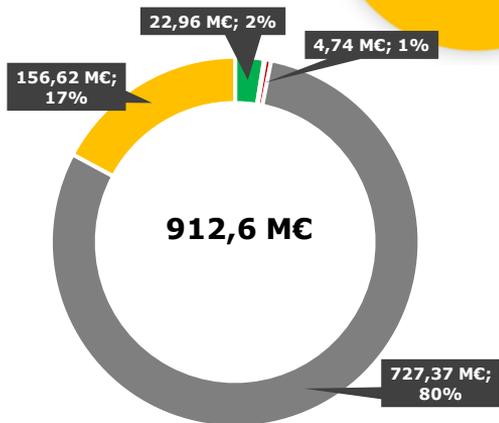
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

SEINE-SAINT-DENIS  
LE DÉPARTEMENT  
SLO

### Résultats BP24



### Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

#### Très favorable ou Favorable sous conditions

- Financement transports en commun (Forfait Améthyste)
- Véhicules électriques PAM 93
- Chèque alimentaire durable
- Subvention du dispositif « Chèque habitat écologique et citoyens »
- Dispositif SLIME
- Part subvention aux établissements d'accueil

#### Indéfini

- Subventions de fonctionnement et d'investissement multi-usages ou sans détails sur l'utilisation par les bénéficiaires
- Alimentation crèches
- Part subvention aux établissements d'accueil

#### Défavorable

- Véhicules thermiques PAM 93
- Part subvention aux établissements d'accueil

#### Neutre

- Dépenses sociales (hors financement direct aux établissements)
- Frais divers (hors transports)
- Investissements EHPAD sans enjeux climat (cuisines, ascenseurs...)
- Part subvention aux établissements d'accueil – **choix méthodologique fait en 2024**

# SOCIAL

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

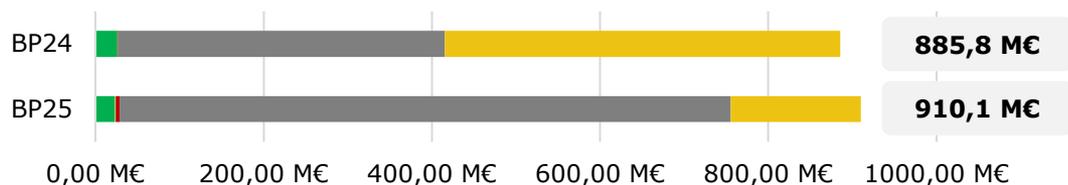
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



Le travail d'approfondissement des choix méthodologiques réalisé cette année a permis de classer une grande partie des dépenses **indéfinie** en **neutre**, notamment via la classification de certaines subventions aux établissements.

# DEPENSES DE PERSONNEL

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

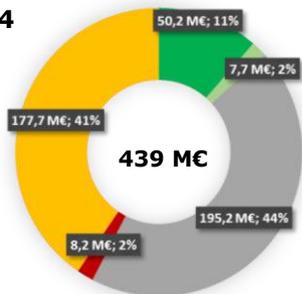
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

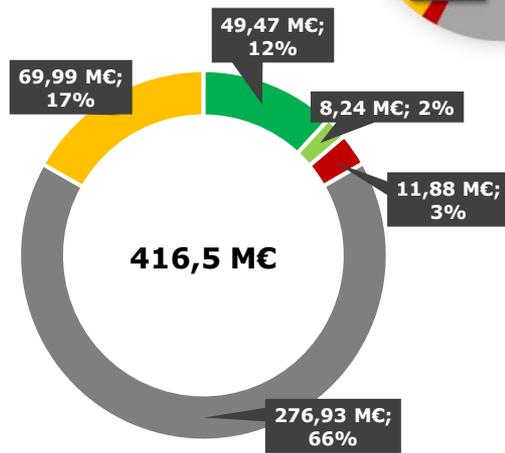
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Résultats BP24



Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfinit

Très favorable ou Favorable sous conditions	Défavorable
---	-------------

- Forfait Mobilités Durables
- Dispositif Vélotaf
- Remboursement transports en commun

- Congés bonifiés
- Voyages DEIP : part avion

Indéfinit	Neutre
-----------	--------

- Subventions des syndicats et associations de consommateurs et de chômeurs
- Lignes optionnelles non classifiées sur cet exercice (à approfondir sur les suivants)

- Logiciels
- Prestations de service
- Subvention CDOS (hors part avion)

*La plupart des dépenses de cette politique publique sont classées en tant que lignes RH : classification au prorata du résultat de l'évaluation globale.*

# MASSE SALARIALE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

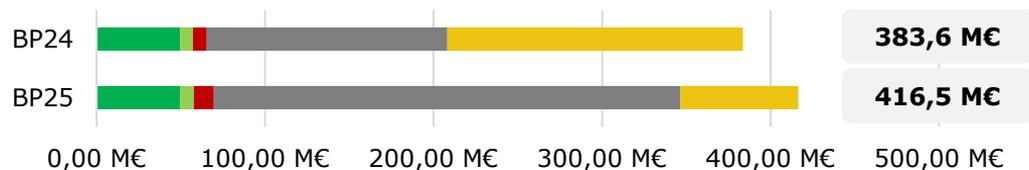
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



La majorité des dépenses de cette politique publique s'avère être des dépenses RH, dont la classification se fait **au prorata des montants de chaque catégorie du total**. Néanmoins, le travail d'approfondissement réalisé sur certaines lignes indéfinies a permis de reclassifier un grand nombre de dépenses en neutre.

# MOBILITES

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

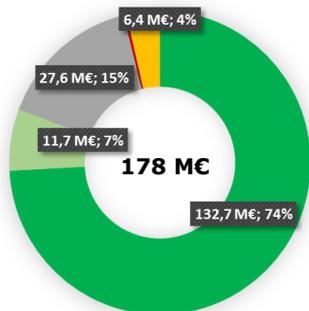
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

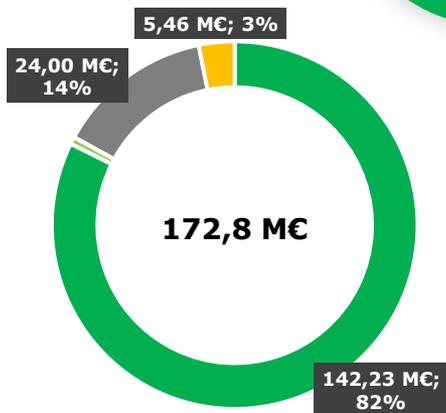
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Résultats BP24



### Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

Très favorable  
ou Favorable sous conditions

Défavorable

- Financement des réseaux de transport en commun (tramway...)
- Travaux d'aménagements de pistes cyclables
- Rénovation de l'éclairage public (LED)
- Financement cartes Imagine'R

Indéfini

Neutre

- Frais d'étude sans détails
- Subventions à approfondir

- Travaux de voirie (sans créations)
- Sécurité routière
- Entretien et signalétique

# MOBILITES

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



Le travail d'approfondissement de l'analyse de l'impact de plusieurs dépenses concernant le réseau de transport en commun en Ile de France a permis de s'assurer du caractère **très favorable** pour le climat de plusieurs dépenses de fonctionnement anciennement classé par défaut en **favorable** (développement du réseau de transports en commun électriques, dont les travaux sur la ligne de tramway T1).

# EDUCATION JEUNESSE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

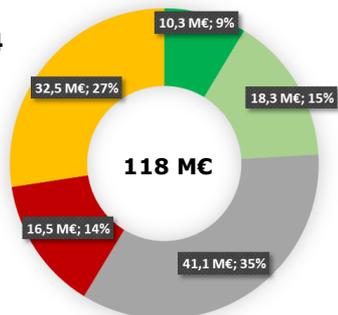
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

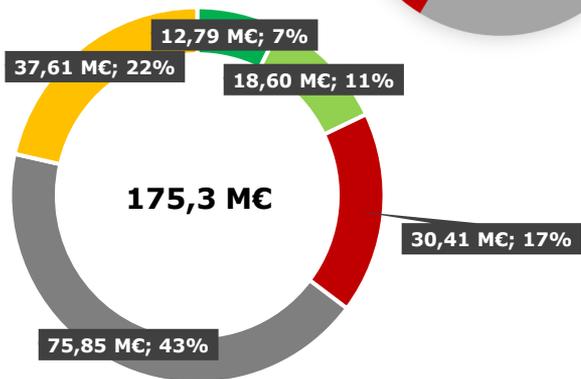
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Résultats BP24



Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

Très favorable ou Favorable sous conditions	Défavorable
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovation énergétique performante</li> <li>Maintenance et entretien permettant des gains énergétiques</li> <li>Travaux d'économies d'énergie</li> <li>Acquisition de matériel avec des critères carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovations ou constructions de collèges entraînant une artificialisation des sols</li> <li>Acquisition de matériel informatique en l'absence d'une stratégie numérique responsable formalisée</li> <li>Location de véhicules thermiques</li> <li>Achat de gaz naturel</li> </ul>
Indéfini	Neutre
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement des collèges publics et privés</li> <li>Raccordement très haut débit</li> <li>Subventions et frais d'études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat d'électricité</li> <li>Travaux sans enjeux énergétiques</li> <li>Cheque rentrée scolaire</li> <li>Entretien/Maintenance courante</li> <li>Frais de gestion</li> </ul>

# EDUCATION JEUNESSE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

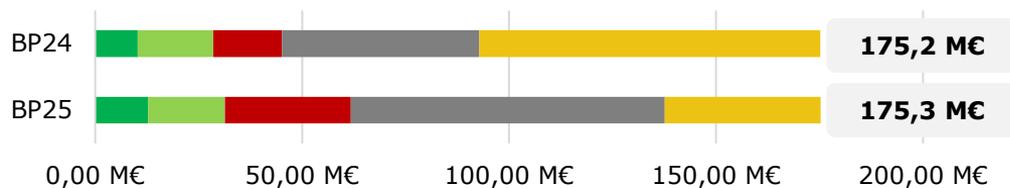
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



La part de dépenses en **très favorable** augmente légèrement, notamment grâce aux dépenses liées à la construction de cours oasis dans les collèges.

Le travail d'approfondissement des choix méthodologiques réalisé cette année a permis de classer une grande partie des dépenses **indéfinie** en **neutre**, notamment via le passage de plusieurs frais financiers liés à la construction des collèges, dont l'impact est considéré comme peu significatif pour le climat.

La part de dépenses en **défavorable** augmente principalement suite aux précisions apportées pour certaines classifications de travaux de rénovation/reconstruction entraînant de l'artificialisation (collèges).

# ÉCOLOGIE URBAINE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

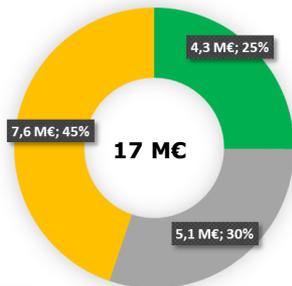
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

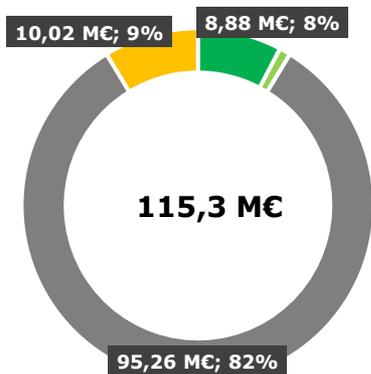
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Résultats BP24



### Résultats BP25



- Redécouverte de la Vieille Mer dans le parc Georges Valbon
- Plantation d'arbres et entretiens d'espaces arborés
- Acquisition et entretien de véhicules électriques
- Isolations et rénovations



- Diverses dépenses à approfondir
- Travaux et entretiens techniques
- Entretien et réparation de réseaux et ouvrages d'assainissement

*Le périmètre a fortement évolué entre le BP24 et le BP25 : l'analyse de cette année intègre notamment le budget annexe d'assainissement*

■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

# ÉCOLOGIE URBAINE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

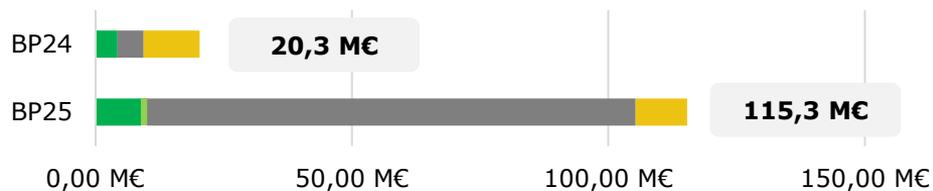
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



Le périmètre de cette politique publique a été fortement modifié entre le BP24 et le BP25, ce qui ne permet pas d'analyser l'évolution entre les exercices.

# SPORT ET CULTURE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

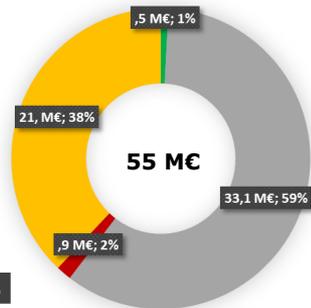
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

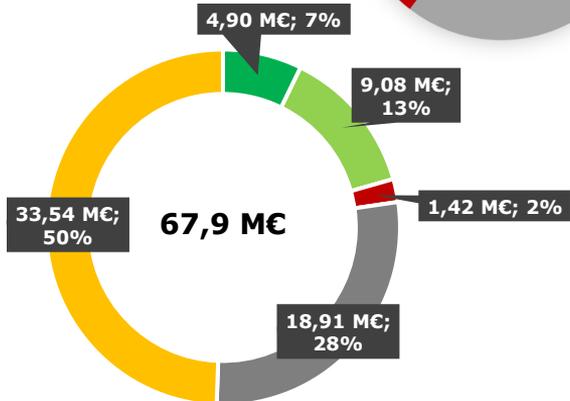
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Résultats BP24



### Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

#### Très favorable ou Favorable sous conditions

- Financement SOLIDEO concernant les mobilités douces, la modernisation du stade de France (LED, réemploi) et la piscine Maurice Thorez (réemploi)
- Chauffage urbain
- Part subventions des CDN avec électricité d'origine renouvelable, transport en commun et chauffage urbain

#### Défavorable

- Part subventions des CDN liées à l'utilisation d'énergies fossiles

#### Indéfini

- Diverses subventions à approfondir
- Part subventions des CDN à approfondir

#### Neutre

- Financements SOLIDEO sans valorisation de critères climat (complexes sportifs...)
- Subventions culturelles
- Entretien/Maintenance
- Part subventions des CDN sans enjeux climat

# SPORT ET CULTURE

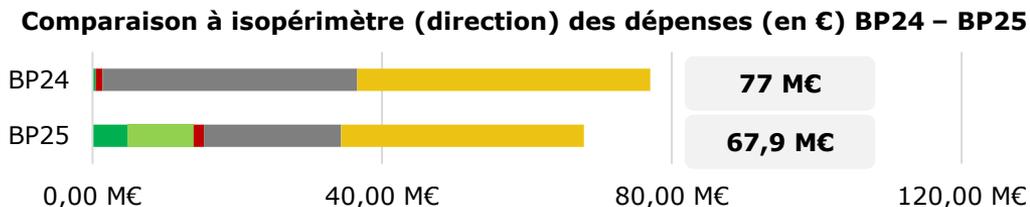
## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



La part de dépenses en **très favorable** et **favorable** augmente sur le BP25 en lien avec les dépenses d'investissement liées aux Jeux Olympiques (DJOP), notamment pour les mobilités douces ou la rénovation des bâtiments.

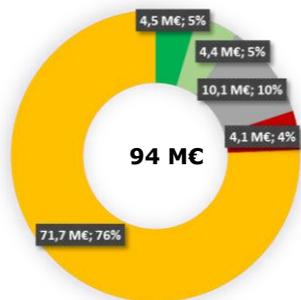
La part de dépenses en **indéfini** augmente due à la classification de plusieurs nouvelles subventions dont les détails quant à leur utilisation (ventilation) étaient trop insuffisants pour juger avec précision de leur impact sur le climat.

# GESTION BATIMENTAIRE ET CONSTRUCTION

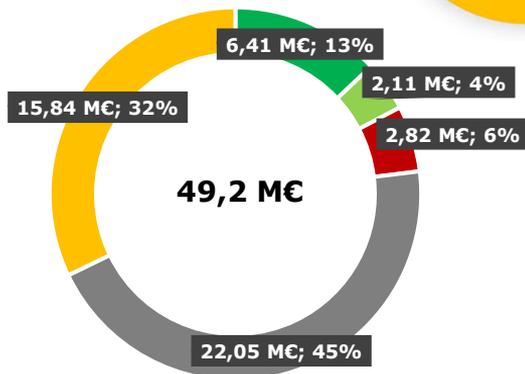
## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le  
 ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

Résultats BP24



Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

<b>Très favorable ou Favorable sous conditions</b>	<b>Défavorable</b>
--	--------------------

- Repas végétariens
- Rénovation énergétique
- Chauffage urbain
- Acquisition de véhicules électriques et vélo
- Valorisation énergétique des déchets avec recyclage, réemploi et réutilisation
- Achats responsables (clause carbone)

- Repas à base de bœuf
- Achats de gaz naturel
- Achats de carburants

<b>Indéfini</b>	<b>Neutre</b>
-----------------	---------------

- Dépenses de travaux sans connaissance de la part liée à des enjeux énergétiques
- Diverses dépenses à approfondir

- Achats d'électricité
- Entretien/Maintenance
- Sécurité incendie

# GESTION BATIMENTAIRE ET CONSTRUCTION

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



Les dépenses en **très favorable** augmentent pour plusieurs raisons, dont l'obtention de garanties d'origine (chauffage urbain) dans les dépenses d'énergie, ainsi que des travaux de rénovation ayant permis d'atteindre des niveaux de performance énergétique performants (sites centraux et extérieurs DI).

Les dépenses classées en **défavorable** diminuent sur le BP25 principalement suite à la diminution des montants liés à l'utilisation de gaz naturel.

Des dépenses importantes classées en **indéfini** lors du BP24 ne sont pas plus présentes sur le BP25 (PRISME à Bobigny).

# NUMERIQUE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

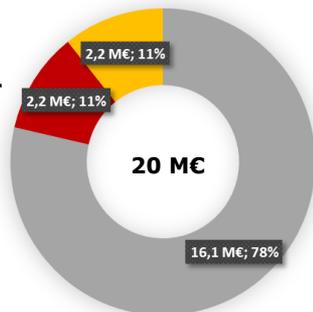
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

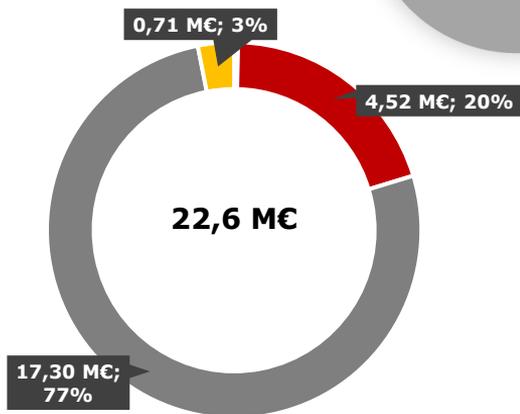
ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Résultats BP24



Résultats BP25



Très favorable ou Favorable sous conditions	Défavorable
<ul style="list-style-type: none"><li>Achats de téléphones fixes reconditionnés</li><li>Travaux sur le très haut débit</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Achats de matériel informatique sans politique de numérique responsable formalisée respectant les critères I4CE</li></ul>
Indéfini	Neutre
<ul style="list-style-type: none"><li>Travaux infrastructures (interventions sur fibre, remaniement boîtes optiques etc.)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Logiciels</li><li>Maintenance/Entretien</li></ul>

■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

# NUMERIQUE

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Comparaison à isopérimètre (direction) des dépenses (en €) BP24 – BP25



Le travail d'approfondissement réalisé sur les lignes en **indéfini** a permis de réduire leur part dans le BP25.

Le montant des investissements dans l'achat de matériel informatique (sans politique numérique responsable respectant les critères de la grille I4CE) fait fortement augmenter la part de dépenses classées en **défavorable** dans cet exercice.

# DIVERS

## Résultats de l'évaluation BP25 – Axe Atténuation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

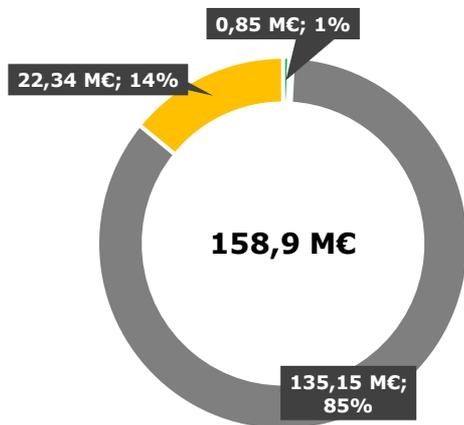
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



### Résultats BP25



■ Très favorable ■ Favorable ■ Défavorable ■ Neutre ■ Indéfini

Très favorable ou Favorable sous conditions	Défavorable
<ul style="list-style-type: none"><li>Frais d'étude de la DTER</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Assurances de la flotte automobile thermique</li></ul>
Indéfini	Neutre
<ul style="list-style-type: none"><li>Loyers</li><li>Acquisitions crèches</li><li>Dépenses d'événementiel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Contributions au service incendie</li><li>Contribution fonds de péréquation DMTO</li><li>Frais d'impressions magazines</li></ul>

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



# Conclusions

*Recommandations et prochaines étapes*

# Synthèse de l'exercice 2025

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



## PROCESSUS

1

- **Engagement soutenu des directions** dans le processus. Des actions de sensibilisation et formation restent à conforter ;
- **Des délais encore trop contraints** dans le processus budgétaire pour la classification et la formalisation des résultats ;
- Des changements de périmètre, et des modifications de la maquette budgétaire complexifiant la comparabilité.

## CONSTATS

## RECOMMANDATIONS

- ✓ **Formaliser et stabiliser** le processus d'évaluation environnementale intégrant la nouvelle obligation ;
- ✓ **Renforcer l'évaluation amont** via les revues de gestion et organiser des ateliers de classification « en direct » ;
- ✓ Stabiliser la maquette budgétaire et étudier l'opportunité de se doter d'un **outil adapté et connecté à GDA** ;

## RESULTATS

2

- **Atténuation** : Réduction significative des lignes à approfondir (-60% en montant) grâce aux approfondissements par les directions et EcoAct ;
- **Atténuation** : Augmentation des dépenses favorables accompagnée d'une hausse des dépenses défavorables ;
- **Adaptation** : Vision transverse des mesures d'adaptation aux 3 aléas et des axes de progrès identifiés sur la couverture et l'intégration de la Trajectoire de réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC).

- ✓ Poursuivre l'approfondissement des lignes à approfondir **en amont** de l'exercice budgétaire ;
- ✓ Mettre en place et mesurer les effets **des pistes de verdissement** proposées ;
- ✓ **Définir des objectifs de financement** en lien avec le plan de transition ;
- ✓ Accompagner **l'intégration de la TRACC** dans les nouveaux projets avec des enjeux d'adaptation ;

## OUTIL DECISIONNEL

3

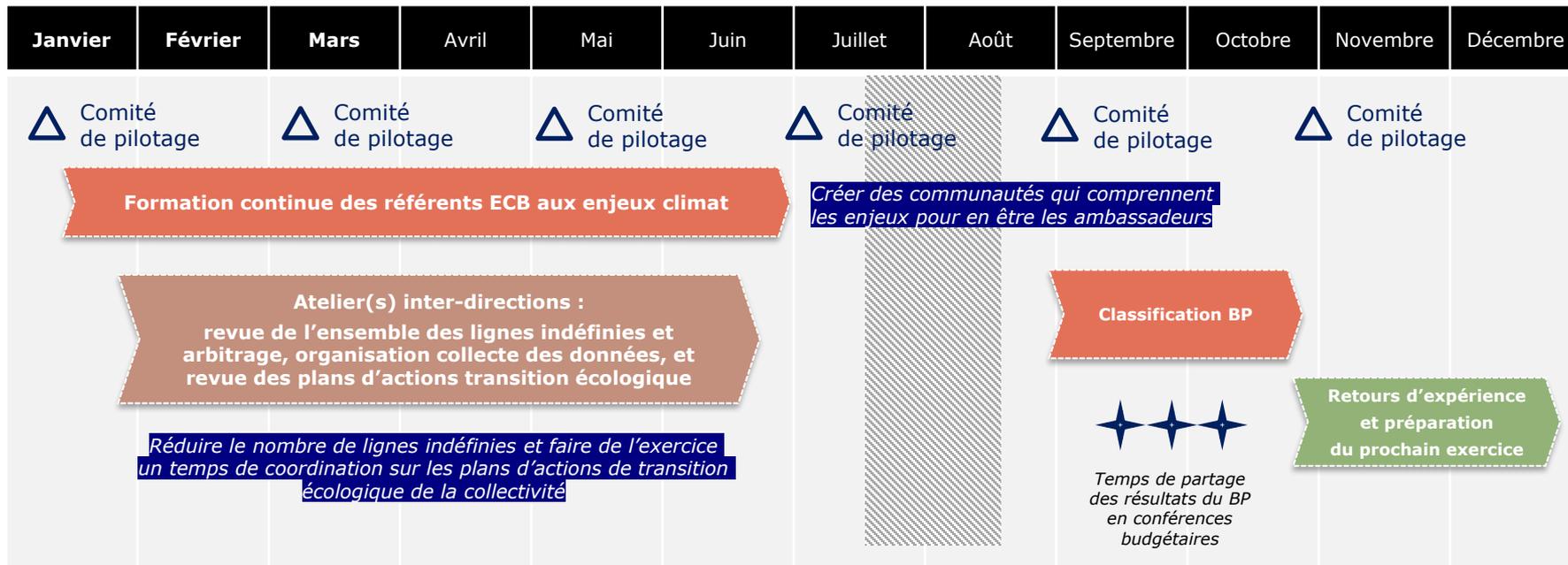
- **Utilisation du budget vert en amont** des débats, lors des lettres de cadrage et des commissions budgétaires ;
- **Mutualisation des pistes d'action** avec les autres démarches (ex : BEGES...)
- **Remontée d'indicateurs et d'informations extracomptables encore tardive et incomplète** qui pourrait être plus systématique.

- ✓ **Mutualiser les démarches de remontée** d'indicateurs pour réduire les efforts de collecte ;
- ✓ **Diffuser plus largement les résultats du budget vert** dans les directions pour orienter les politiques publiques en amont ;
- ✓ **Mettre en place des incitations** à la baisse des dépenses défavorables et hausse des dépenses favorables

# Formalisation du processus de budget vert

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le  
 ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

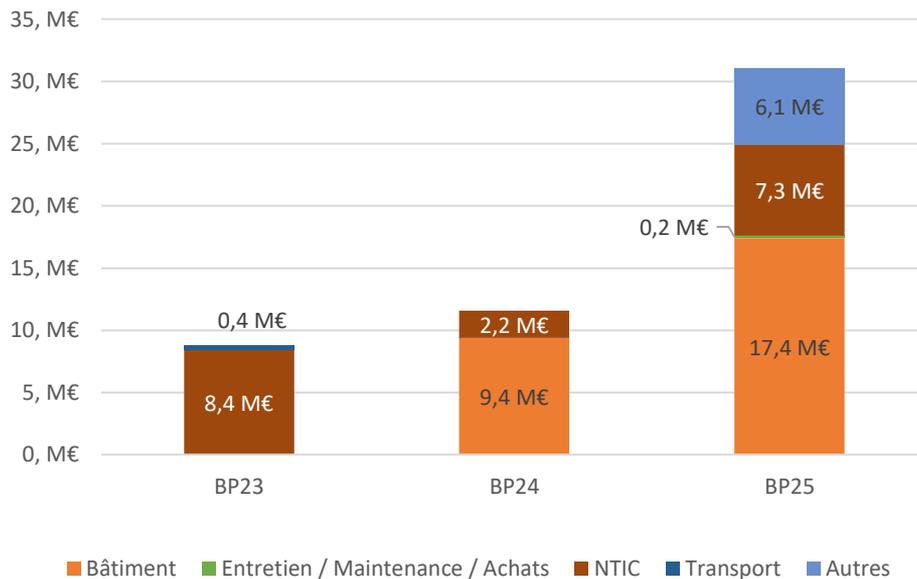
Exemple de calendrier et actions :



- Une fois les enjeux climat intégrés par chaque direction, **chaque ligne défavorable doit faire l'objet de la définition d'un plan d'action** pour faire disparaître au maximum ces lignes à horizon 2030 (avec des jalons à 2025-2026 ou 2027).
- Le prochain exercice doit être **intégré au processus budgétaire** : par exemple en définissant un temps dédié (entre 30 min et 1 heure) à la revue des résultats de l'analyse du précédent BP lors des conférences budgétaires

**Transformer les dépenses défavorables** en dépenses au moins neutres voire favorables pour diminuer l'impact négatif du budget.

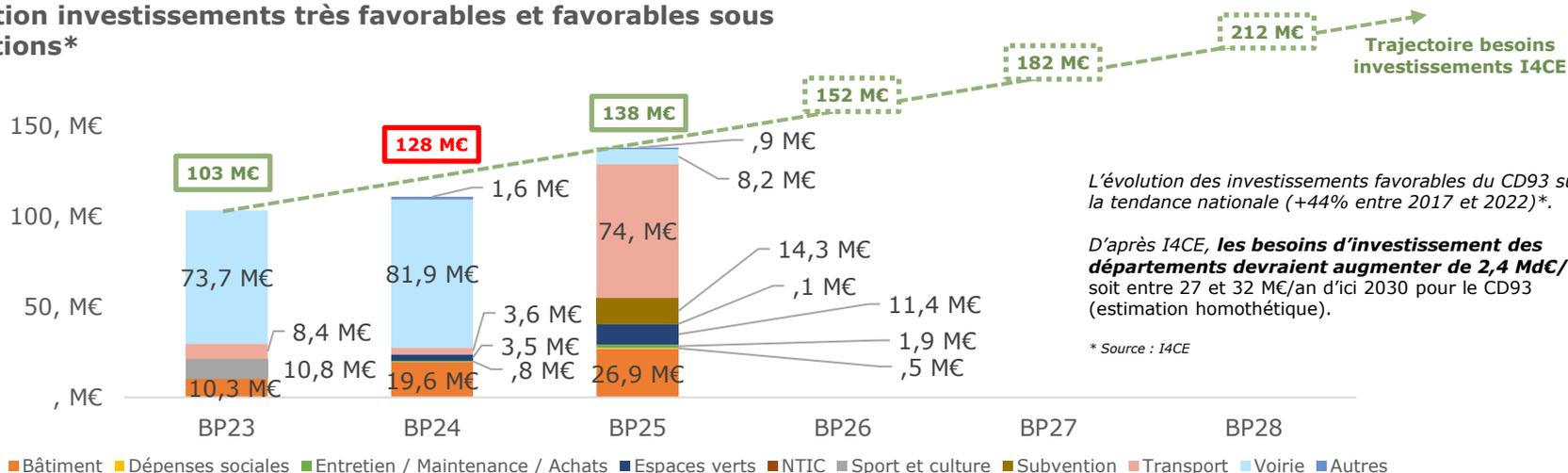
## Evolution investissements défavorables\*



Une attention particulière doit être portée sur **les investissements défavorables** en matière **d'achats d'équipements numériques** et de **constructions/rénovations** fortement en hausse depuis le BP 2023.

**Renforcer les dépenses très favorables** et **améliorer l'efficacité des dépenses favorables sous conditions** pour les rendre cohérentes avec les besoins de financement de la collectivité

## Evolution investissements très favorables et favorables sous conditions\*



L'évolution des investissements favorables du CD93 suit la tendance nationale (+44% entre 2017 et 2022)\*.

D'après I4CE, les besoins d'investissement des départements devraient augmenter de 2,4 Md€/an soit entre 27 et 32 M€/an d'ici 2030 pour le CD93 (estimation homothétique).

\* Source : I4CE

Axe d'amélioration pour les prochains exercices : revue de l'affectation des dépenses à leurs catégories d'investissements

Afin de guider l'action de la collectivité, il est recommandé de **chiffrer** plus précisément la hausse annuelle des besoins d'investissements à atteindre au regard de ses objectifs et compétences pour le comparer avec le montant de dépenses très favorables et favorables identifiées

# Prochaines étapes

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

Partager les résultats auprès des directions  
pour définir une feuille de route d'approfondissement  
et de verdissement des dépenses

Préparer la publication de l'annexe budgétaire  
sur le compte financier unique 2024

Commencer à former les directions sur l'axe « biodiversité »  
en anticipation de l'obligation réglementaire

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



# Annexes

# Périmètre de l'analyse

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE



Les dépenses suivantes ont été exclues du périmètre de l'analyse :

- Budget GIP MDPH (et lignes du budget principal rattachée à la direction MDPH)
- Ainsi que les lignes de dépense suivantes :

direction	operation	extra_col_1	extra_col_2	spending_amount
DIRFI	2001P021O020	Rembt en capital EPI DI	16/1641 DI - Remboursr emprunts banques diverses (1641)	100 760 000 €
DEA	2013P038O002	Dette en capital DEA EPI DI	Emprunts à MT et LT	5 836 602 €
DEA	2013P038O001	Intérêts dette DEA EPF DF	Intérêts réglés à l'échéance	3 736 319 €
DEA	2013P038O002	Dette en capital DEA EPI DI	Prêt AESN	2 662 688 €
DEA	2001P112O001	EPF Contribution au budget annexe DF	65/6568 Contribution à verser (6568)	950 000 €
DEA	2013P039O019	EPF Contribution au budget général pour fonctions supports	DF NC/62871contribution fonctions support BAA	890 961 €
DEA	2001P300O001	Commissions recouvt redevance EPF DF	Commissions pour recouvrement de la redevance	657 900 €
DEA	2013P038O006	ICNE Rattachement EPF DF	66/66112 ICNE - rattachement (66112)	600 000 €
DEA	2001P112O009	EPF Contribution fonctions supports DF	011/62872 DF contribution fonctions support (62872)	291 916 €
DEA	2013P039O011	EPF Autres charges financières DF	67/673 DF Titres annulés sur exercice antérieur (673)	200 000 €
DIRFI	2001P022O012	Subvention en annuités EPI DI	204/20415342 DI Subv en annuités à l'OPDHLM (bâtiments & installations) (20415342)	155 000 €
DEA	2013P039O011	EPF Autres charges financières DF	DF - Interets moratoires et pénalités de marchés (6711)	100 000 €
DEA	2013P039O011	EPF Autres charges financières DF	DF-Créance admise en non-valeur	100 000 €
DEA	2013P039O014	Annulations recettes d'investissement sur exercices antérieurs	DI- Subvention AESN à rembourser	70 000 €
DEA	2013P037O001	SQUR Bâtiments & Moyens généraux EPF DF	011/61358 en M57/6135 en M49. - Location mobilière (61358 en M57/6135 en M49.)	50 000 €
DEA	2013P038O001	Intérêts dette DEA EPF DF	011/627 Services bancaires et assimilés (627)	30 000 €
DEA	2013P039O014	Annulations recettes d'investissement sur exercices antérieurs	13/1318 DI Subvention SGP à rembourser (1318)	30 000 €
DIRFI	2001P021O020	Rembt en capital EPI DI	16/16818 DI emprunt CAF (2013) (16818)	13 500 €
DEA	2013P037O001	SQUR Bâtiments & Moyens généraux EPF DF	Impôts taxes et droit d'enregistrement	1 000 €
DEA	2001P692O005	**PLEIADES** Personnel permanent DEA 2023	DF - Régularisation PAS dépenses (6588)	10 €

# Vos experts climat-nature. Votre partenaire pour un changement positif.

Ensemble, avec nos clients nous mettons le climat et la nature au cœur des actions afin de favoriser une transformation durable compatible avec les limites planétaires

Fondée en 2006, EcoAct est une société internationale de conseil et de développement de projets qui accompagne entreprises, institutions et territoires dans leur volonté de relever efficacement les défis du dérèglement climatique au travers d'une gamme de solutions la plus performante et la plus complète possible.

Forte d'une équipe de plus de 360 experts répartis à travers le monde, EcoAct accompagne les dirigeants et leurs équipes dans la transformation de leurs modèles économiques.

L'objectif : faire de l'action en faveur de la préservation du climat et de la biodiversité un véritable levier de performance et de résilience.

## **EcoAct UK**

+44 (0) 203 635 0001  
ukoffice@eco-act.com

## **EcoAct France**

+33 (0)1 83 64 08 70  
contact@eco-act.com

## **EcoAct North America**

+1 917 744 9660  
NAoffice@eco-act.com

## **EcoAct Kenya**

+254 708 066 725  
info@climatepal.com

## **EcoAct Spain**

+34 935 851 122  
contacta@eco-act.com

## **EcoAct Central Europe**

+4921139990999  
CE-ecoact@se.com

## **EcoAct Italy**

+39- 334-603 1139  
contact@eco-act.com

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024\_12\_041-DE

S<sup>2</sup>LO 

**ecoact**

Life Is On

**Schneider**  
Electric